



Brevet de Moniteur de Football Apprentissage

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 10 août 2012 publié au Journal officiel du 22 août 2012)



DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

P
L
A
N
N
I
N
G

Test d'entrée en formation : 28 août à CHAMPIGNEULLES

Positionnement des stagiaires en formation : 20 et 21 septembre à STRASBOURG

Regroupement Commun 1 : 25 au 28 septembre 2017 à REIMS
Regroupement Commun 2 : 18 au 21 décembre 2017 à NANCY
Regroupement Commun 3 : 19 au 22 février 2018 à STRASBOURG

U.C.1 : 9 au 12 octobre 2017

U.C.2 : 5 au 8 février 2018

U.C.3 : 11 au 14 décembre 2017

Module santé sécurité : 13 au 16 novembre 2017

Certificat Futsal base : 15 au 18 janvier 2018

Module Arbitrage : 12 et 13 mars 2018

Module G.B initiation : 14 et 15 mars 2018

Certificat Préparation Athlétique régional : 28 au 31 mai 2018

Pour constituer son dossier de candidature, le candidat doit fournir les pièces suivantes:

1. Le formulaire « dossier de candidature » complet
2. La copie de la licence FFF de la saison en cours ou de la saison précédente
3. 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité)
4. La copie des diplômes d'éducateurs et attestations (Certificats Fédéraux de Football, PSC1,...)
5. Pour les ressortissants étrangers, la copie d'un titre de séjour en cours de validité et, le cas échéant, d'un titre de séjour les autorisant à travailler en France dans l'hypothèse où ils seraient salariés
6. 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier de candidature à l'entrée en formation

**DOSSIER COMPLET A RETOURNER à l'adresse suivante
Avant le 4 août 2017 (cachet de la poste faisant foi):**

**Ligue Grand Est de Football
1 rue de la grande douve
54250 CHAMPIGNEULES**

En parallèle du dossier d'inscription vous devez obligatoirement vous faire connaître du CFA
en vous pré-inscrivant avec le lien suivant :

<https://ymagonline.net/FORMAS67/index.php/preinscription>



Brevet de Moniteur de Football Apprentissage

*Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 10 août 2012 publié au Journal officiel du 22 août 2012)*



4. PARCOURS DE JOUEUR

Meilleur niveau (saison) :

Poste :

Est ou a été sportif(ve) de haut niveau de football inscrit(e) sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport : OUI NON

Est ou a été joueur de niveau national en Ligue 1 ou Ligue 2 ou National ou CFA ou CFA2 ou D1 Futsal pendant 100 matches en seniors : OUI NON

Est ou a été joueuse au niveau national en D1 ou D2 féminine pendant 100 matches en seniors : OUI NON

Parcours de joueur (se) depuis les U17 :

Saison (s)	Niveau	Nombre de matches	Club

5. PARCOURS D'EDUCATEUR

Saison (s)	Catégorie	Niveau	Fonction	Club



Brevet de Moniteur de Football Apprentissage

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 10 août 2012 publié au Journal officiel du 22 août 2012)



6. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Club (ou structure) dans lequel vous envisagez d'effectuer votre Contrat d'apprentissage :

.....

Adresse du club (ou structure) :

.....

Catégorie de l'équipe entraînée :

Niveau de l'équipe entraînée :

Fonction que vous occuperez :

Nom du Maître d'apprentissage :

La structure employeur de l'apprenti est invité à prendre contact avec le C.F.A FORM'AS

Veillez trouver ci-dessous les coordonnées des personnes à contacter :

Diane ARMENTANO
Chargée de mission

Maison des Sports - 4 Rue Jean Mentelin BP 95028

67035 Strasbourg Cedex 02

Tel : 03 88 26 94 70

contact@form-as.fr

www.form-as.fr



Brevet de Moniteur de Football Apprentissage

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 10 août 2012 publié au Journal officiel du 22 août 2012)



PROGRAMME

Volume Horaire : 446 heures

Public concerné	<p>Educateur – Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.</p> <p>la formation est uniquement accessible par la voie de l'apprentissage. Elle concerne le public non salarié âgé de 18 à 30 ans révolus, ou les personnes reconnues travailleur handicapé</p>				
Objectifs	<p>Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges) ; ○ d'encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental ○ d'animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif ; ○ Il assure, en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement en football en sécurité, intégrant des notions d'arbitrage ; ○ Il participe aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ; ○ Il effectue le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure ; ○ Il contribue à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés. 				
Pré-requis	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="280 1151 357 1346">Entrée en formation</td> <td data-bbox="392 1151 1497 1346"> <p>Le candidat doit au moment de son entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de niveau de jeu départemental délivrée par la Fédération Française de Football (DTR de votre Ligue) ○ être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1), </td> </tr> <tr> <td data-bbox="280 1348 357 1680">Certification finale</td> <td data-bbox="392 1348 1497 1680"> <p>Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être âgé de 18 ans révolus, ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de niveau de jeu départemental délivrée par la Fédération française de football ou son représentant ○ être titulaire de l'attestation fédérale de formation à l'arbitrage délivrée par la Fédération Française de football. ○ Etre titulaire du module santé-sécurité ○ avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure. </td> </tr> </table>	Entrée en formation	<p>Le candidat doit au moment de son entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de niveau de jeu départemental délivrée par la Fédération Française de Football (DTR de votre Ligue) ○ être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1), 	Certification finale	<p>Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être âgé de 18 ans révolus, ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de niveau de jeu départemental délivrée par la Fédération française de football ou son représentant ○ être titulaire de l'attestation fédérale de formation à l'arbitrage délivrée par la Fédération Française de football. ○ Etre titulaire du module santé-sécurité ○ avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.
Entrée en formation	<p>Le candidat doit au moment de son entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de niveau de jeu départemental délivrée par la Fédération Française de Football (DTR de votre Ligue) ○ être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1), 				
Certification finale	<p>Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être âgé de 18 ans révolus, ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de niveau de jeu départemental délivrée par la Fédération française de football ou son représentant ○ être titulaire de l'attestation fédérale de formation à l'arbitrage délivrée par la Fédération Française de football. ○ Etre titulaire du module santé-sécurité ○ avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure. 				



Brevet de Moniteur de Football Apprentissage

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 10 août 2012 publié au Journal officiel du 22 août 2012)



La formation au Brevet de Moniteur de Football en apprentissage se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) et de modules complémentaires :

- **UC1 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans, en sécurité) (32h)**
UC1-1 : Mise en place d'une séquence d'animation, en sécurité, pour des U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), d'une durée de 12 minutes, suivie d'un entretien avec le jury
UC1-2 : Production et soutenance orale, pendant vingt minutes, d'un rapport de stage, suivie d'un entretien de vingt minutes, avec le jury, en lien avec sa mise en situation professionnelle
- **UC2 : Etre capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité (32h)**
UC2-1 : Mise en place d'une séance de préformation, en sécurité, pour des U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), d'une durée de 12 minutes, suivie d'un entretien avec le jury
UC2-2 : Production et soutenance orale, pendant vingt minutes, d'un rapport de stage, suivie d'un entretien de vingt minutes, avec le jury, en lien avec sa mise en situation professionnelle
- **UC3 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux séniors, en sécurité (32h)**
UC3-1 : Mise en place d'une séance d'entraînement, en sécurité, pour des jeunes de U16 ans aux Seniors
UC3-2 : Production et soutenance orale, pendant vingt minutes, d'un rapport de stage, suivie d'un entretien de vingt minutes, avec le jury, en lien avec sa mise en situation professionnelle
- **UC4 (32h) : Réalisation et formalisation d'un projet de club ou de structure, en lien avec ses responsabilités, suivie d'un entretien de vingt minutes avec le jury**
- **Module Santé-Sécurité (35h):** Etre capable de prendre en compte la santé des pratiquants et de sécuriser l'environnement de la pratique du football.
- **Module Arbitrage (16h):**
 - o Connaître les lois du jeu du football à effectif réduit et à 11.
 - o Animer et conduire des interventions sur la sensibilisation à l'arbitrage.
 - o Maîtriser la gestion administrative d'une rencontre
 - o Développer des compétences à arbitrer une rencontre officielle et dans le cadre de l'entraînement.
 - o La formation doit s'accompagner de mises en situation pédagogique d'une durée de 19 heures au sein de son club et au sein de sa ligue ou de son district.
- **Module Futsal base (32h) :**
 - o Concevoir et mettre en place un programme pédagogique pour une structure de niveau régional en Futsal
 - o Conduire des séances dans une structure de niveau régional
 - o Encadrer en toute sécurité une équipe dans différentes formes de rencontres
 - o Organiser des opérations promotionnelles
- **Module Beach Soccer découverte (8h) :**
 - o Approche pratique du Beach Soccer
 - o Approche théorique des Lois du Jeu
 - o La séance en Beach Soccer
 - o Mise en place du Festi-Beach : animation possible sur un terrain de Beach Soccer
- **Module Gardien de but (16h) :**
 - o Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté
 - o Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve.
 - o Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des gardiens durant l'entraînement et le match



Brevet de Moniteur de Football Apprentissage

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 10 août 2012 publié au Journal officiel du 22 août 2012)



- **Certificat de Préparation Athlétique (32h)**
 - o Etre capable d'identifier les différentes qualités athlétiques et de les développer
 - o Etre capable de proposer une planification annuelle d'entraînement dans le domaine athlétique
 - o Etre capable de maîtriser les postures d'éirement
 - o Etre capable de proposer des procédés athlétiques en fonction du public
- **Module animateur Football Urbain (16h)**
 - o Gestion du public (communication et médiation)
 - o Conception et animation des séances à destination de différents publics.
 - o Réalisation d'une action fédérale (méthodologie de projet)
- **Module structuration écrit et maîtrise de l'oral (24h)**
 - o Etre capable de rédiger un rapport
 - o Etre capable de rédiger des lettres et convocations.
 - o Etre capable de s'exprimer en public
 - o Etre capable de structurer un écrit
 - o Etre capable de gérer un oral d'examen.
- **Module « Agent de Développement IFF » (32h)**
 - o Connaissance de l'outil foot club
 - o Connaissance et utilisation des réseaux sociaux dans le cadre du club
 - o Création d'outils liés aux manifestations organisées par le club.
 - o Maîtrise des logiciels informatiques de base (word, excel, powerpoint)
 - o Utilisation de la vidéo et création de montage (technique et/ou événementiel)
 - o Connaissances réglementaires liées aux délivrances de licences et aux championnats.
 - o Conduite de réunion.

M. S. P.

Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.

Cette **Mise en Situation Professionnelle**, consiste à :

- Entraîner tout au long de la saison (programmer, concevoir, animer, évaluer des séances entraînement) une équipe de football (minimum U13) jeunes ou seniors à raison de 2 entraînements par semaine et de suivre cette équipe en compétition.
- Préparer, animer et évaluer des cycles de 5 séances d'entraînement sur les catégories U9 ou U11, puis U13 ou U15, et enfin U17 ou U19 ou sénior (soit 3 cycles de 5 séances).

Méthodes et
Supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets, clés USB, Spiral Connect)
- Plate-forme de formation à distance (Spiral Connect)
- Examen final (12h)